

SECOURISME : PRET DE MATERIEL

Le Codep met à disposition du matériel pour vos formations nitrox

<p>Tampon</p> <p>du</p> <p>club</p>	Nom du club : Numéro du club : Adresse : Code postal : Ville : Nom du Président : Signature du Président Date de la formation:.....
--	---

Le matériel sera retiré et rendu en accord avec le responsable de l'activité

Pour l'entretien et le renouvellement du matériel, il est demandé aux clubs une participation ainsi qu'un chèque de caution remis lors du retrait du matériel.

Le matériel est prêté aux clubs qui disposent des formateurs tels qu'ils sont décrits dans le manuel de formation technique : Initiateur fédéral s'il est titulaire au minimum d'ANTEOR, Moniteur National de Premiers Secours ou Médecin fédéral.

<p>FORMATEUR :</p> Nom & Prénom : Email : Tél (GSM) : Titre : <input type="checkbox"/> Initiateur/Moniteur + ANTEOR (1) - <input type="checkbox"/> Moniteur de 1° secours - <input type="checkbox"/> Médecin fédéral Nom du Club : N° du Club : N° de Licence :
--

(1) Ou un diplôme ou attestation admis en équivalence

Matériel	Caution	Participation aux frais	Validation
Valise Oxygène sans O ₂	100 €	/	
Valise Oxygène avec O ₂	250 €	50 €	
Mannequin (2)	500 €	25 €	

(2) Le mannequin et les accessoires doivent être restitués propres et désinfectés. Le prêt intègre les poumons à usage unique et les peaux de visage.

<p>CONTACT: Daniel Spingart</p> <p>Email : secourisme@plongee.paris</p>
--